



Partie III: Le
patrimoine
archéologique

BORNE de JURIDICTION
XV^e siècle
DON DE M. PIERRE LEROIDE

A. Source et prospection

1. Méthodologie

Pour débiter nos recherches, nous nous sommes procurés l'ouvrage de M. Jean-Claude Carrère, l'historien de la commune, intitulé *Histoire et Histoires* et paru en 1988. Il recense dans son livre une dizaine de sites archéologiques que nous avons relevé afin de les vérifier au cours de nos prospections.

Ensuite, nous nous sommes rendus aux archives départementales de la Dordogne pour consulter la carte de Cassini, en version numérisée ainsi que les Bulletins de la Société Archéologique et Historique du Périgord. En effet, nombreux sont les articles décrivant les sites archéologiques découverts sur la commune.

Enfin, nous sommes allés à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Aquitaine située à Bordeaux. Malheureusement, le Service Régional de l'Archéologie était en travaux donc nous n'avons pas pu consulter la carte archéologique et les fiches SRA. Après un entretien téléphonique avec la secrétaire du centre de documentation du SRA, nous avons obtenu une carte représentant les zones archéologiques recensées. Afin d'obtenir les fiches SRA, nous avons rappelé mais nous n'avons eu aucune information supplémentaire.

L'ensemble des informations collectées au cours de ces recherches nous a permis de cibler les sites archéologiques majeurs présents sur notre territoire d'étude.

2. Prospections

Pour démarrer notre travail de terrain, nous nous sommes centrés en premier lieu sur la visite des sites précisément localisés tels que le cluzeau de Campniac et l'oppidum de La Curade. Ensuite, nous avons beaucoup travaillé avec la population qui nous a guidés dans nos recherches et qui nous a gentiment ouverts ses portes. Pour les sites difficilement

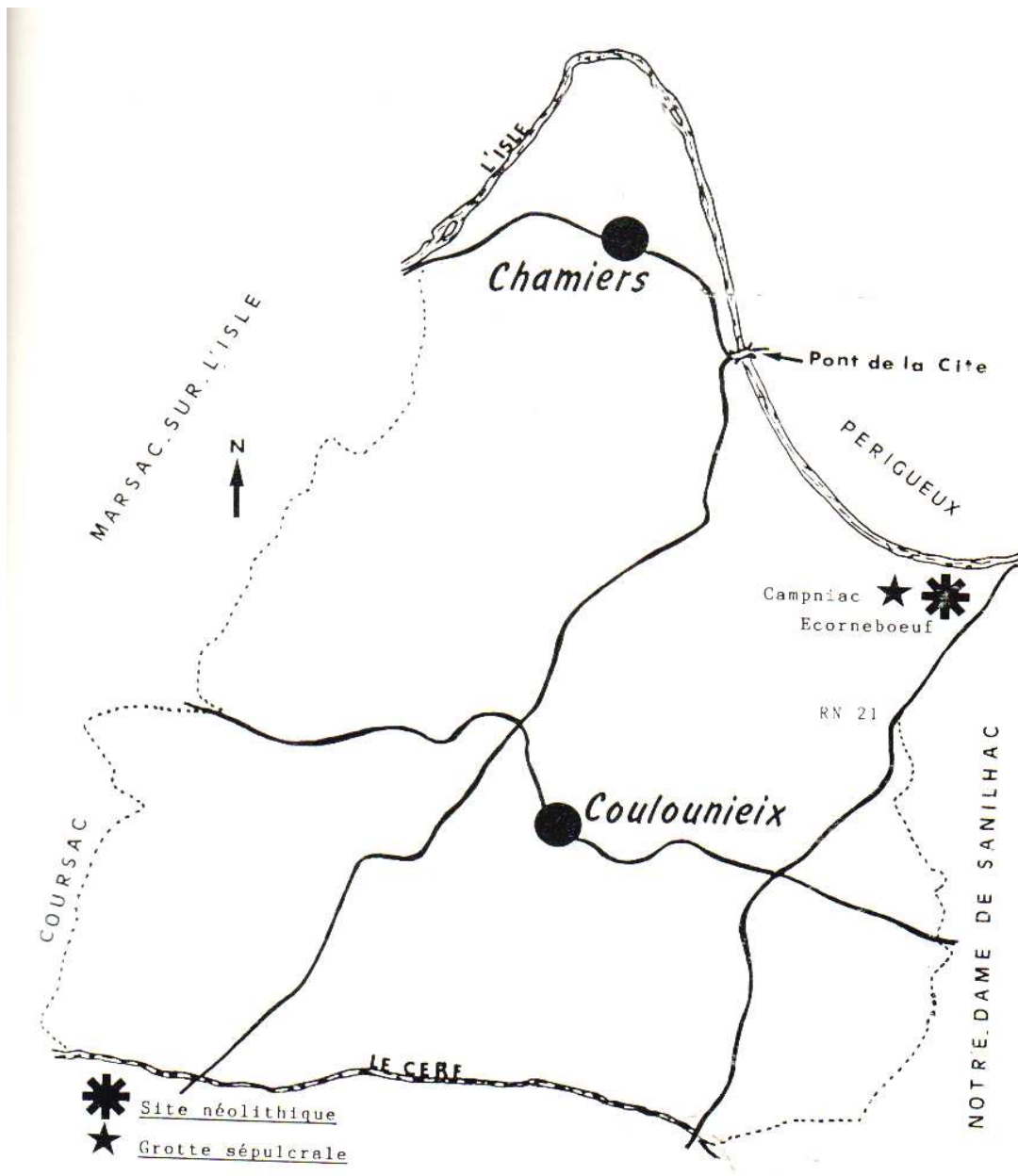
localisables comme les vestiges de la chapelle de Saint-Augûtre ou encore l'emplacement du Pont-Cassé, aujourd'hui disparu, M. Carrère et Mme Beaucamp nous ont été d'un grand secours. Malgré maintes recherches, nous n'avons pas pu trouver la grotte sépulcrale de Campniac.

Toutes ces prospections nous ont permis d'établir l'inventaire du patrimoine archéologique de la commune. Celui-ci peut se diviser en quatre parties. La première recense les sites occupés pendant la préhistoire, la seconde présente les éléments ayant attiré à une occupation gallo-romaine, la troisième nous amène vers le Moyen-Age et la dernière aborde le patrimoine archéologique de l'époque moderne.

B. L'occupation préhistorique

L'Homme habite sur le territoire depuis fort longtemps. Effectivement, de nombreuses découvertes prouvent qu'il est présent dès le Néolithique. Deux sites de cette époque ont été recensés : l'oppidum d'Escorneboeuf et la grotte sépulcrale de Campniac localisés ci-après.

Présence préhistorique sur le territoire



Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988).

1. L'oppidum d'Escorneboeuf (fiche descriptive n°1)

Il se situe sur la rive gauche de l'Isle, à l'extrémité Nord d'un coteau en forme de langue et dominant un isthme (cf. carte ci-dessus).



Coteau d'Escorneboeuf

Source : Mairie de Coulounieix-Chamiers.

Grâce aux prospections et aux découvertes, il est possible de dire que ce coteau a été occupé à différentes périodes. D'abord, des fragments de poteries montrent qu'il a été habité dès le Néolithique.

Tessons de poterie retrouvés à Escorneboeuf

Source : J.-C. Carrère,
*Coulounieix-Chamiers, Histoire
et Histoires* (1988)



Puis, la découverte de nombreux objets de bronze : anneaux, hache à douille...prouve qu'il a également été peuplé à l'âge du Bronze et plus particulièrement entre le IX^e et le VII^e siècle avant Jésus-Christ.

L'apparition du Fer au VII^e siècle bouleverse la vie des habitants d'Escorneboeuf. Les fouilles ont permis de trouver des tessons de céramique ce qui confirme la présence des hommes à cette époque.

Enfin, des monnaies récupérées par différents chercheurs attestent du séjour de l'homme sur ce mamelon au cours du deuxième âge de Fer (V^e–I^{er} siècle avant Jésus-Christ). L'archéologue Taillefer a, par exemple, déniché une monnaie en or effacée, 74 en argent, 29 en bronze et 129 non reconnaissables.

Finalement, au I^{er} siècle avant notre ère, les Pétrocores partent s'installer sur le plateau de la Boissière autrement dit à La Curade.

2. La grotte sépulcrale de Campniac (fiche descriptive n° 2)

Elle est située sur le versant du coteau de la Curade, à deux cent mètres environ de l'entrée du vallon de Campniac (cf. carte de la « Présence historique sur le territoire »).

Le 14 mars 1880, M. Hardy expose la découverte de cette grotte aux membres de la Société Historique et Archéologique du Périgord. Cette cavité a été vidée par un ouvrier, chargé par le propriétaire de la grotte de récupérer l'argile présente dans celle-ci pour améliorer ses terres. Rapidement, il trouve une quantité considérable d'ossements humains. Des recherches ont été menées par M. Galy, M. Villepelet et l'abbé Brugière, le curé de Coulounieix. Ces fouilles permettent de dire que deux modes de sépulture ont été employés : l'inhumation et la crémation, comme le prouve le plafond calciné. Les outils récupérés sur place situent les inhumations à la fin de la pierre polie. Ils correspondent à ceux que l'on a retrouvé sur la pente d'Escorneboeuf, de l'autre côté du vallon. Les objets trouvés sont deux hachettes, six lames en silex destinées à servir de couteaux, une rondelle de coquille percée de deux trous provenant probablement d'une parure, les débris d'une dizaine de vases généralement de petite taille, de nombreuses flèches à tranchant transversal, des éléments de colliers en terre et en quartz, hameçon de bronze etc. En tenant compte de la pluralité du mobilier et de toutes les traditions funéraires recensées, il est possible de dire que cette nécropole a été utilisée du néolithique final jusqu'au début du

bronze ancien. Face à l'importance des découvertes faites dans les terres aux abords de la grotte, la Société Historique décide de la fouiller.

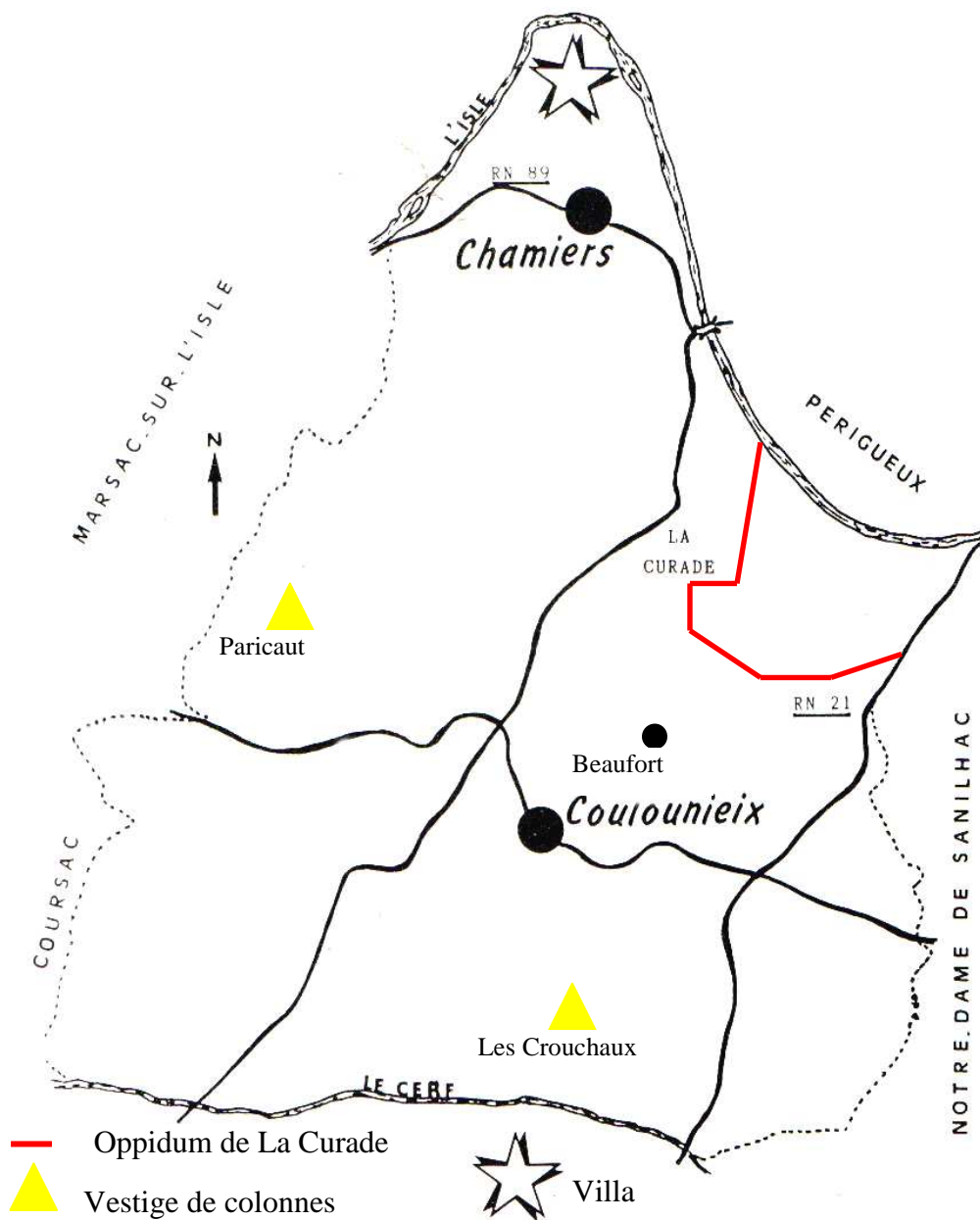
Le sondage de cette cavité commence le mercredi 5 octobre 1880 et se termine le 6 octobre dans l'après-midi car le site a été précédemment saccagé. Les recherches ont permis d'avoir quelques informations sur sa structure : elle est composée d'une chambre principale et semble faire 15 mètres de long et 5 ou 6 mètres de large. Dans le fond, un couloir assez étroit est visible. A proximité de l'entrée, la hauteur varie entre 2 mètres et 2,50 mètres.

La présence d'outils du même genre que ceux retrouvés de l'autre côté du vallon ne fait que confirmer l'hypothèse que cette grotte était le cimetière des anciens habitants d'Escorneboeuf.

C. Les éléments ayant attiré à une occupation gallo-romaine

L'Homme a également séjourné sur ce territoire à l'époque antique et notamment à l'époque gallo-romaine comme l'attestent plusieurs sites archéologiques.

Répartition des vestiges gallo-romains.



Source : Fond de carte J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

1. L'oppidum de La Curade (fiche descriptive n°3)

Il occupe un vaste plateau situé à l'Ouest d'Escorneboeuf, sur la rive gauche de l'Isle (**cf. carte des zones archéologiques, point n°4**).

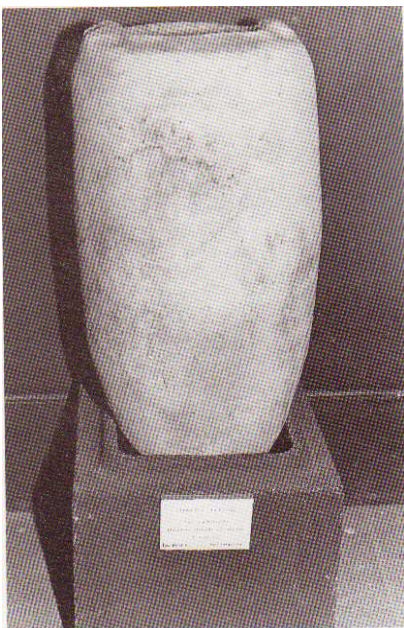
Au I^{er} siècle avant notre ère, les Pétrécors qui résidaient sur l'oppidum d'Escorneboeuf, franchissent le vallon de Campniac et s'installent à La Curade. Là, ils construisent un village sur une superficie de trente-cinq hectares.

Un rempart est érigé au début de la guerre des Gaules. Il s'agit d'un talus défensif en arc-de-cercle bâti du côté où le plateau s'avère le plus sensible. Mai, il réduit considérablement l'étendue du village et recouvre même certaines cabanes. Aujourd'hui, cette muraille est encore visible dans le paysage.



Vestige du rempart, La Curade

Une première fouille de sauvetage a lieu en 1971 suite au projet de construction du lotissement de La Curade. Un certain nombre d'objets sont récupérés mais de nombreux ont été détruits par les engins de travaux. Puis, en 1972, l'élargissement du chemin communal engendre une réduction du rempart de un à deux mètres de profondeur sur une longueur de cent vingt mètres. Ensuite, en 1975, une seconde fouille de sauvetage est réalisée. Enfin, une fouille programmée a lieu en 1976 et est supervisée par C. Chevillot. La petite surface fouillée a révélé un certain nombre d'informations importantes et un riche mobilier. Cinq amphores complètes ont été retrouvées ainsi que des fragments de bracelets en verre, de nombreux objets en fer, de la céramique...



Amphore italique décollétée
trouvée à La Curade et conservée au
Musée du Périgord

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

Il est important de souligner qu'à l'intérieur du rempart, un lambeau de sol de cabane a été identifié. Cette trouvaille atteste de la présence d'un habitat avant la construction du rempart. Cela confirme l'hypothèse, avancée par le Marquis de Fayolle, qui définit l'oppidum de la Curade comme un oppidum gaulois et non romain.

A l'intérieur de cette cité, la population vivait de l'agriculture et de l'élevage de moutons, de porcs, de bœufs et de chevaux mais aussi de la chasse. L'activité « artisanale » était très développée : les métallurgistes fabriquaient des armes et des outils en fer mais aussi des monnaies et des bijoux en bronze, les potiers confectionnaient des amphores... Certaines découvertes telles que les monnaies provenant d'autres tribus, les nombreuses amphores méditerranéennes montrent l'ampleur des échanges commerciaux à cette époque.

Les Pétrocores occupent cet oppidum jusqu'en 40 ou 30 avant Jésus Christ. Ensuite, ils descendent s'installer dans la plaine et à Vésone.

Encore aujourd'hui, des objets datant probablement de cette occupation sont récupérés par la population sur l'ancien oppidum. Un habitant de la commune a, par exemple, retrouvé une sorte de poids en pierre avec un crochet métallique sur la partie supérieure (cf. fiche descriptive n° 5).



Poids trouvé sur l'oppidum

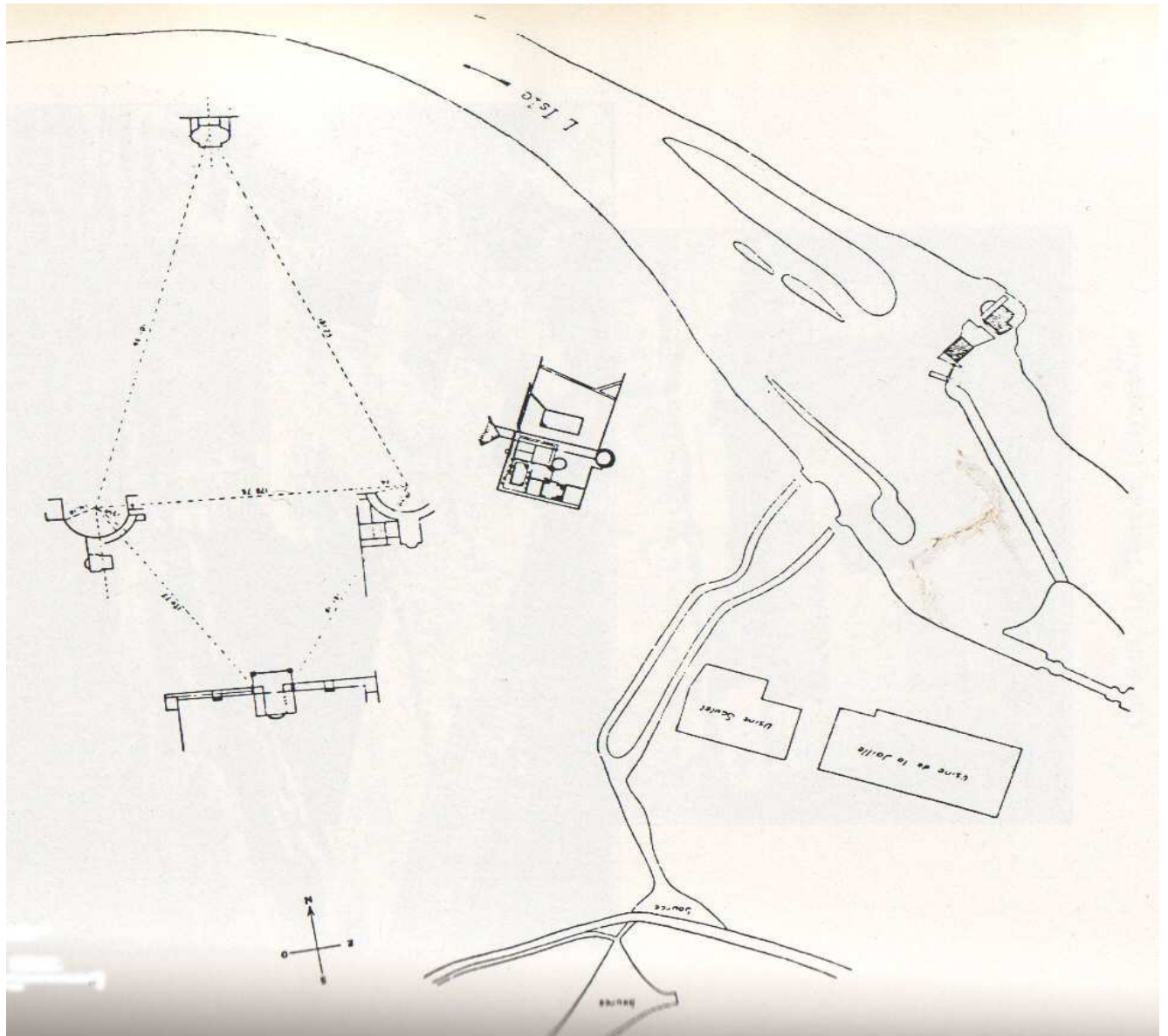
2. La villa de Chamiers (cf. fiche descriptive n°6)

Cette villa se situe dans la plaine de Chamiers, à l'ouest de Périgueux. Cette zone est délimitée par l'Isle. La villa se trouve actuellement sous le camp militaire désaffecté (**cf. carte des zones archéologiques, point n°6**)

Cette terre est l'ancienne propriété des familles Pasquier de Chamiers, Tamarelle de la Grave et de Beauroye. A la fin du XIX^e siècle, elle a accueilli l'usine de M. Sautet. Aujourd'hui, elle appartient à la Communauté d'Agglomération Périgourdine.

Les fouilles de ce site débutent au printemps de l'année 1886, suite à la découverte de murs de substruction au cours de travaux de plantations lancés par M. Sautet. Les fouilles ont été supervisées par M. Hardy, membre de la Société Historique et Archéologique du Périgord et dirigées par l'archéologue Charles Durand. Elles ont été possibles grâce à l'intérêt

de M. Sautet pour l'archéologie et ont permis de dévoiler des constructions gallo-romaines s'étendant sur plusieurs hectares.



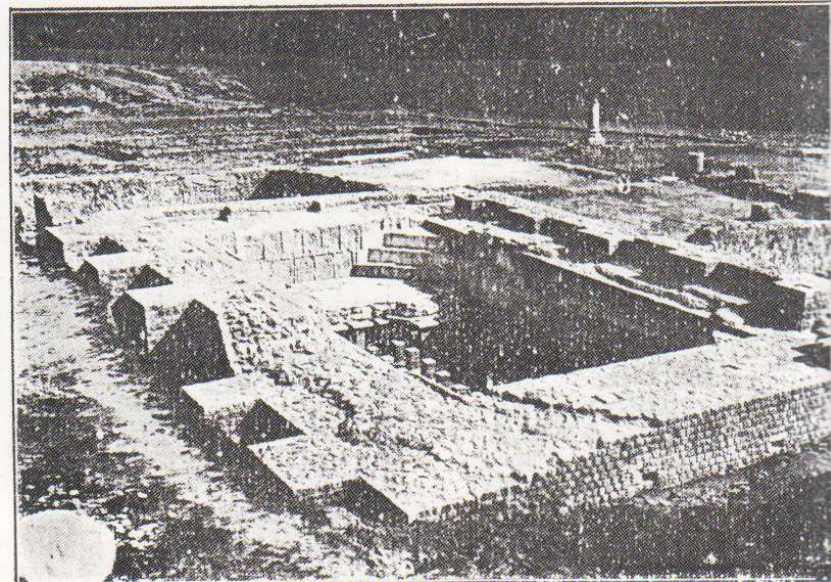
Plan de la villa de Chamiers fait par l'archéologue Charles Durand en 1886.

Source : P. Barrière, Vésuna Petrucoriorum

Dans un premier temps, deux hémicycles ont été mis à jour. Ces derniers possèdent le même diamètre, 34,80 mètres, s'ouvrent vers le nord et sont distants de 178,72 mètres. Derrière celui de gauche se trouve une pièce rectangulaire, allongée et terminée par une abside. Il s'agit probablement d'un petit temple. A droite de celui-ci, se remarque un mur qui se prolonge vers le sud. Ce mur est également présent à gauche du second hémicycle, ce qui

prouve la présence d'une cour intérieure. Ces deux structures symétriques semblent constituer le portique de la villa.

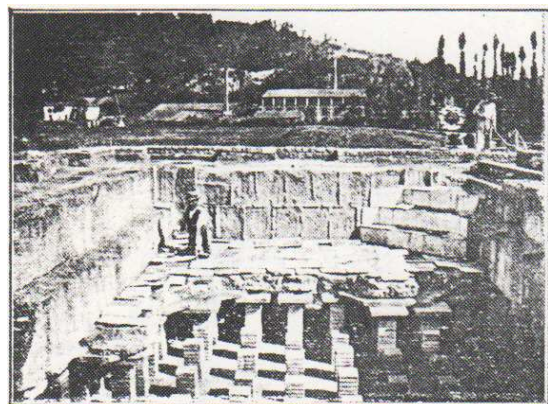
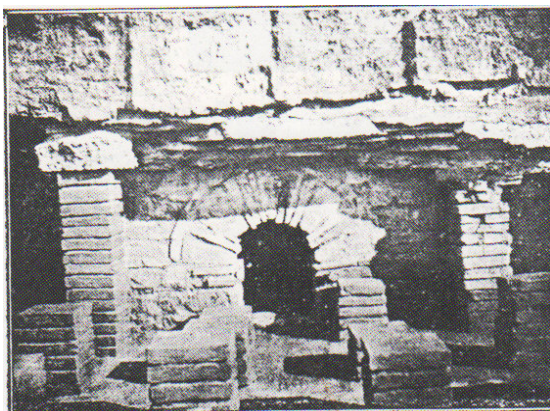
Ensuite, des thermes ont été retrouvés, au nord-est, près de la rivière. Ils mesurent 90 m de long et 60 m de large.



Les thermes de Chamiers.

Source : J.-C. Carrère, Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires (1988)

Leur déblaiement a permis de reconnaître le *praefurnium*, ce qui signifie que les thermes étaient chauffés par un système d'*hypocauste*, le *laconicum* ou étuve sèche et une piscine semi-circulaire dont les eaux se déversent dans la rivière grâce à un aqueduc.



L'hypocauste des thermes de Chamiers

Source : J.-C. Carrère, Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires (1988)

Puis, à environ 182 mètres du centre de chaque hémicycle, près de la rivière, une petite construction a été découverte. Elle comprend une salle principale terminée à l'est et à l'ouest par une abside. Celle-ci était probablement chauffée puisque des briques de piliers d'*hypocauste* ont été retrouvées. Sur le devant de cette pièce s'étend une longue salle, peut-être une galerie couverte, bordée de chaque côté par une pièce. La situation de cette construction semble indiquer qu'il s'agit d'un bain de rivière, l'un des plaisirs favoris des Romains.

Enfin, un corps de logis est déniché. Il est orienté est-ouest et sa façade principale se situe du côté nord. Il se situe au sud des hémicycles et est équidistant de chacun d'eux. Il comprend un bâtiment central divisé en deux pièces. La plus profonde se termine, au sud, par une abside. De chaque côté de ce bâtiment, deux vastes galeries, interrompues vers leur milieu par une petite pièce, sont présentes. Elles se terminent toutes les deux par un pavillon adossé à un mur, qui se prolonge dans la direction du sud. La présence de ces murailles atteste de l'existence d'une seconde cour intérieure. Ces murs se situent sur le prolongement des murs existant le long des deux hémicycles.

Différents objets ont également été retrouvés au cours des fouilles : une petite cuillère à parfum en bronze, une figurine du Dieu Mercure en bronze conservé au musée Vesunna de Périgueux etc. En 1900, d'autres fouilles ont permis de nouvelles trouvailles : des morceaux de colonnes, un buste de personnage nu tenant une amphore sur la poitrine (objet conservé au musée du Périgord), un mur circulaire à soixante mètres des thermes...

Figurine du dieu Mercure

Buste d'enfant nu tenant une amphore

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)



Les dernières découvertes ont lieu en 1941 par des ouvriers de la SNCF. Ils révèlent au grand jour une petite piscine avec son système d'évacuation des eaux et une plaque de pierre avec l'inscription :

JOVI OPTIMO MAXIMO
TIBERIO CAESARI AUGUSTO
SACRUM
VALERIUS SILVANUS
DE SUO POSUIT DEDICAVIT

Il s'agit-là de la dédicace d'un autel à l'empereur par Valerius Silvanus. Cette pierre a d'abord été donnée à la Société Historique et Archéologique avant d'être confiée au Musée du Périgord.

L'ensemble des constructions a été construit selon un plan géométrique malgré l'immense surface d'occupation. Cette construction est une villa en longueur avec une galerie de façade, des pavillons d'angle et une cour privée. Ce type de villa témoigne d'une recherche de monumentalité et est très répandu en Aquitaine. Selon P. Barrière, il s'agit d' « une des plus riches villas, sinon la plus riche de Vésone ».

A la suite de ces fouilles, M. Sautet s'emploie à restaurer les thermes. Ces travaux s'effectuent sous la direction de M. Durand. Après la restauration de ces derniers, il propose de les recouvrir par un hangar afin de les protéger et de les conserver. Mais le site est laissé sans protection et se dégrade rapidement. En effet, des particuliers commencent peu de temps après à creuser des fondations de petites constructions, à extraire du sable... Enfin, c'est l'arrivée des soldats américains et l'installation de leur camp qui provoque la disparition de ce monument archéologique majeur.

3. Le prétendu temple de Beaufort

Au début du XIX^e siècle, W. de Taillefer évoque un monument situé sur les hauteurs de Coulounieix, à proximité de Beaufort. Celui-ci a disparu mais il s'agirait d'un temple gallo-romain (**cf. carte des zones archéologiques, point n°1**). Selon lui, « avant la Révolution, on voyait près du château de Beaufort, paroisse de Coulouniers, un grand amas de colonnes,

d'entablements et d'autres morceaux d'architectures ». Après la Révolution, il retourne sur le site afin de rechercher ce monument mais il ne retrouve rien.

En 1949, H. Corneille et M. Secondat, des membres de la Société Historique et Archéologique du Périgord repèrent des éléments architecturaux certainement issus du présumé temple de Coulounieix dans les murs d'une dépendance du repère noble de Plague. Malheureusement, la grange est détruite et les réemplois ne sont plus visibles.

Des chapiteaux corinthiens et des tambours de colonnes lisses ou cannelés ont été réemployés pour construire deux granges près de Coulounieix. La première se situe à Paricaut et la seconde aux Crouchaux. Ces constructions ont sûrement été bâties il y a trois siècles, par la même personne puisqu'il existe un certain nombre de similitudes.

A Paricaut, les six piliers de soutien reposent tous sur des tambours cannelés ou des chapiteaux corinthiens (cf. fiche descriptive n° 7).



Chapiteau corinthien

Fût cannelé



Aux Crouchoux, le bâtiment a été rénové et la base de trois piliers a été recouverte de béton ce qui fait qu'ils ont disparu. Quant aux trois autres, deux tambours cannelés et un tambour lisse, ils sont exposés le long de la grange, devenue maison d'habitation, et ils servent de porte-pot de fleurs (cf. fiche descriptive n° 8).



Tambour cannelé



Tambour lisse

Après ces découvertes, il est possible de dire que tous ces éléments architecturaux viennent du temple, révélé par W. de Taillefer. Le fait que les deux granges soient situées non loin de Beaufort rend l'hypothèse plausible. Il est même possible de supposer que le nom de la paroisse puis de la commune vient de la présence de ces fûts de colonnes près de bourg de Coulounieix. Au XIII^e siècle, elle se nomme *Colomnes* ou *Colomnas* puis *Colonyes* au XIV^e siècle.

4. Les voies romaines

Deux routes de l'époque ont été recensées par certains auteurs. L'une correspondrait aujourd'hui à une route nationale et l'autre à une route départementale.

Selon Lalinde, la première est celle qui reliait Vésone à Agen. Elle suivait le coteau d'Escorneboeuf, passait aux Andrivaux puis à Chabrier. Elle traversait ensuite la route actuelle de Bergerac à proximité de la Rampinsole. Puis, elle descendait dans le vallon du

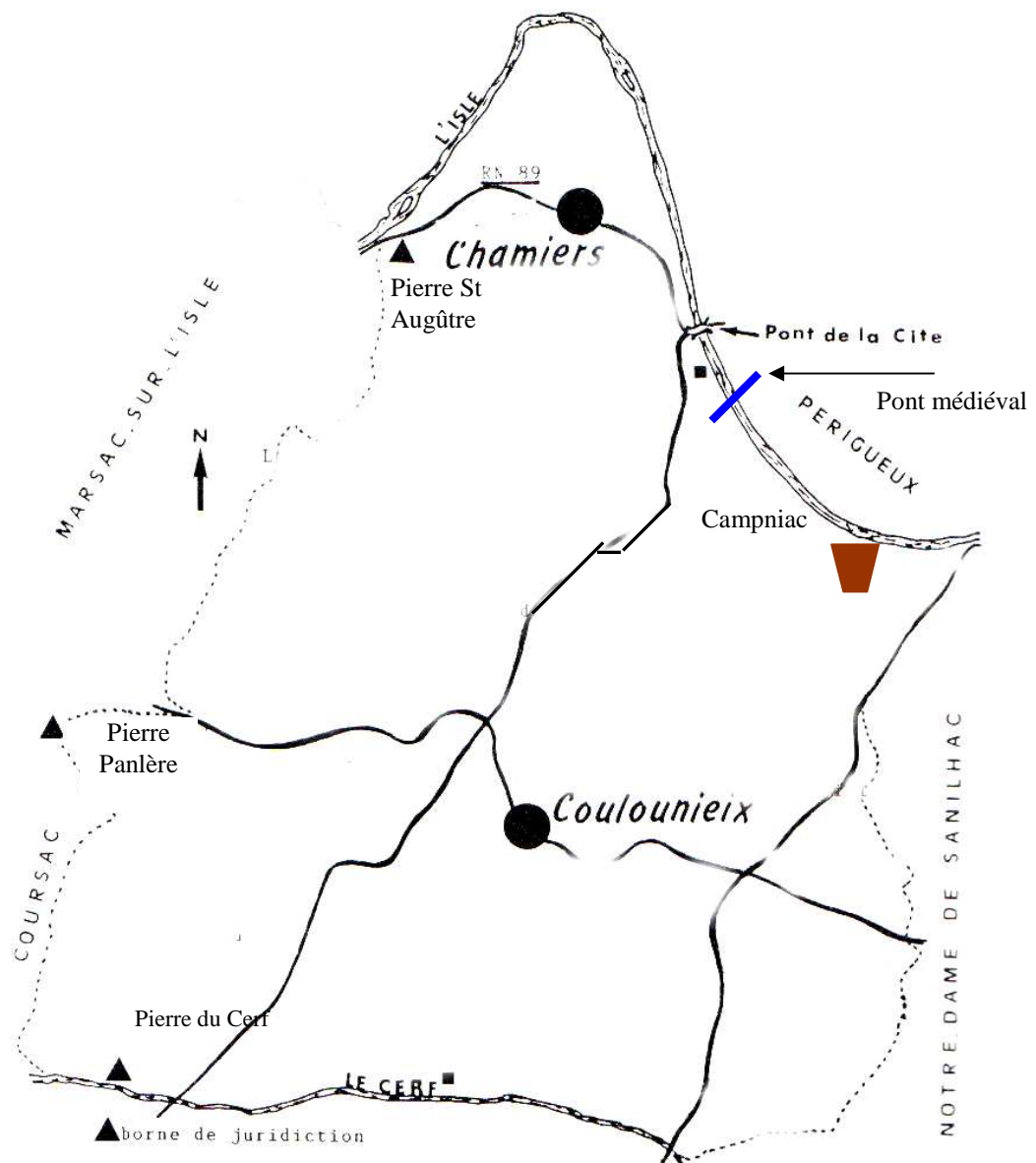
côté de la Borie et coupait la Combe-du-Cerf. La route actuelle de Bergerac est à peu près parallèle à celle-ci.

D'après P. Barrière, la seconde voie traversait l'ancien site gaulois, l'oppidum de La Curade, par le vallon de la Vieille-Cité et franchissait l'Isle au bac. L'hypothèse émise est qu'il s'agit d'une voie gauloise réutilisée à l'époque romaine.

Aujourd'hui, seules deux voies romaines ont été recensées sur le territoire. Toutefois, il devait probablement en existait d'autres notamment pour desservir l'importante villa de Chamiers.

D. En route vers le Moyen Age...

Sur la commune, quelques éléments médiévaux subsistent ou ont été recensés avant leur disparition.

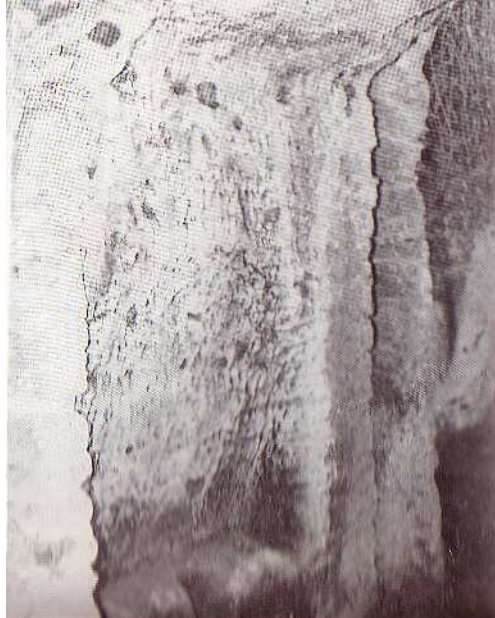


Source : Fond de carte, J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

1. L'abri sous roche de Campniac (cf. fiche descriptive n°9)

Il se situe entre Campniac et la Maladrerie, sous Ecorneboeuf (cf. carte ci-dessus). L'accès se fait par une sorte de hall presque à ciel ouvert. Dans le fond, une terrasse permet de pénétrer dans une salle et dans une profonde faille. Ensuite, au premier étage, une salle de petite taille a été aménagée. Enfin, des marches ont été taillées dans la roche afin de simplifier l'accès aux cheminées naturelles.

Une occupation aux temps préhistoriques est possible mais aucun élément ne vient confirmer cette hypothèse. Toutefois, il est certain que cette caverne a été occupée à l'époque médiévale puisque des trous de boulins, des niches et des trous de visée sont présents.



Niche située dans le cluzeau.

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

Cet abri sous roche fait partie de la famille des cluzeaux, très présents dans le Périgord. De nombreuses légendes existent à propos de ces cavernes et de leurs occupants. Certains pensent que ces abris servaient de refuges aux lépreux, d'autres croient que des gens suspects s'y cachaient et certains envisagent ces abris comme des postes de contrôle pour le passage des rivières.

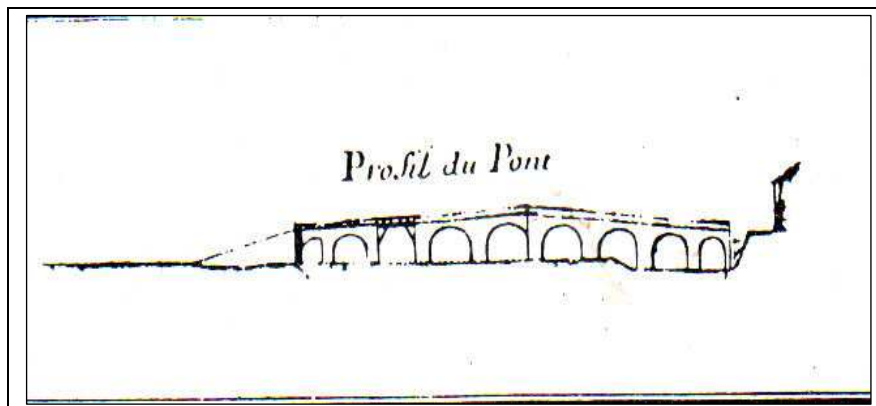
2. Le Pont Cassé (cf. fiche descriptive n° 10)



Le pont cassé au XIX^e siècle.

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

Ce pont, situé sur l'Isle, a été construit au XII^e siècle (cf. carte de « l'occupation médiévale »). Il mesurait 58,91 mètres de long et était composé de neuf arches. La largeur de la voie oscillait entre trois et quatre mètres. Ce pont avait un profil « en dos d'âne ».

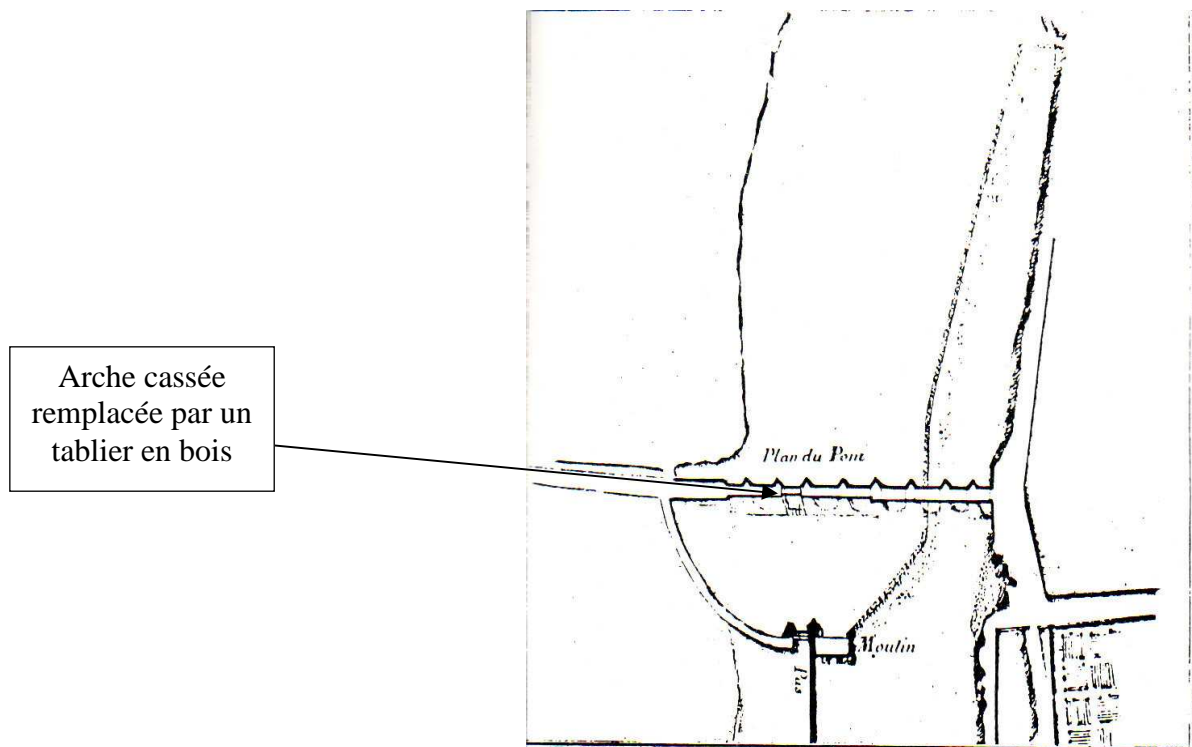


L'ancien pont en 1696

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

Il engendra un certain nombre de dépenses à la municipalité de Périgueux tout au long de son existence puisqu'il s'agit d'un passage majeur pour la route reliant Paris à Bordeaux en passant par Périgueux.

Dans les années 1454-1455 ou encore en 1468, il a fallu consolider le pont. Puis, en 1656, l'ouvrage a une nouvelle fois besoin de travaux. Il était nécessaire de restaurer une pile et de refaire une arcade. Après, la troisième arche, du côté de la rive droite, a dû être remplacée par un tablier en bois consolidé par des poutrelles.

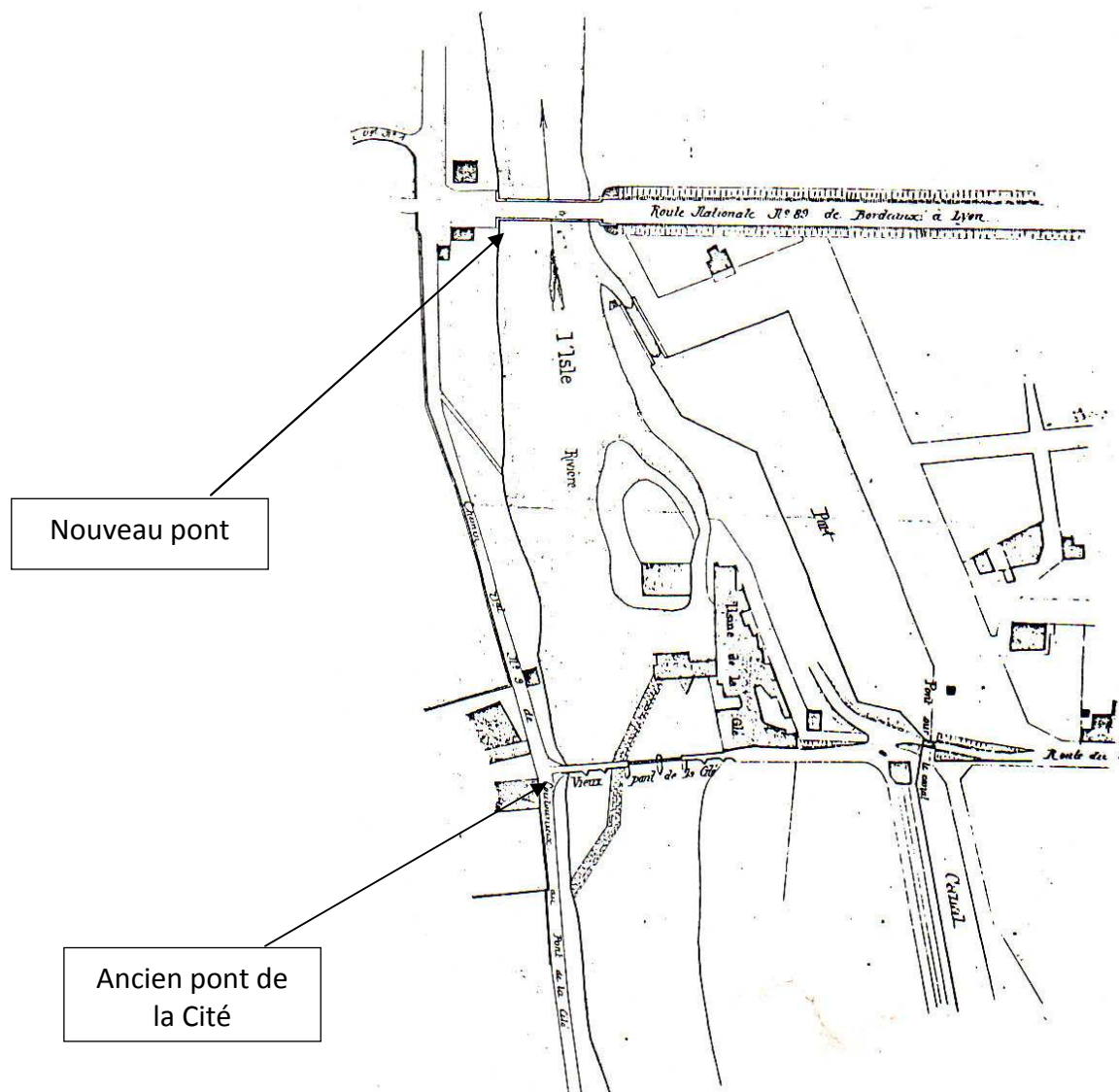


Plan du pont.

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

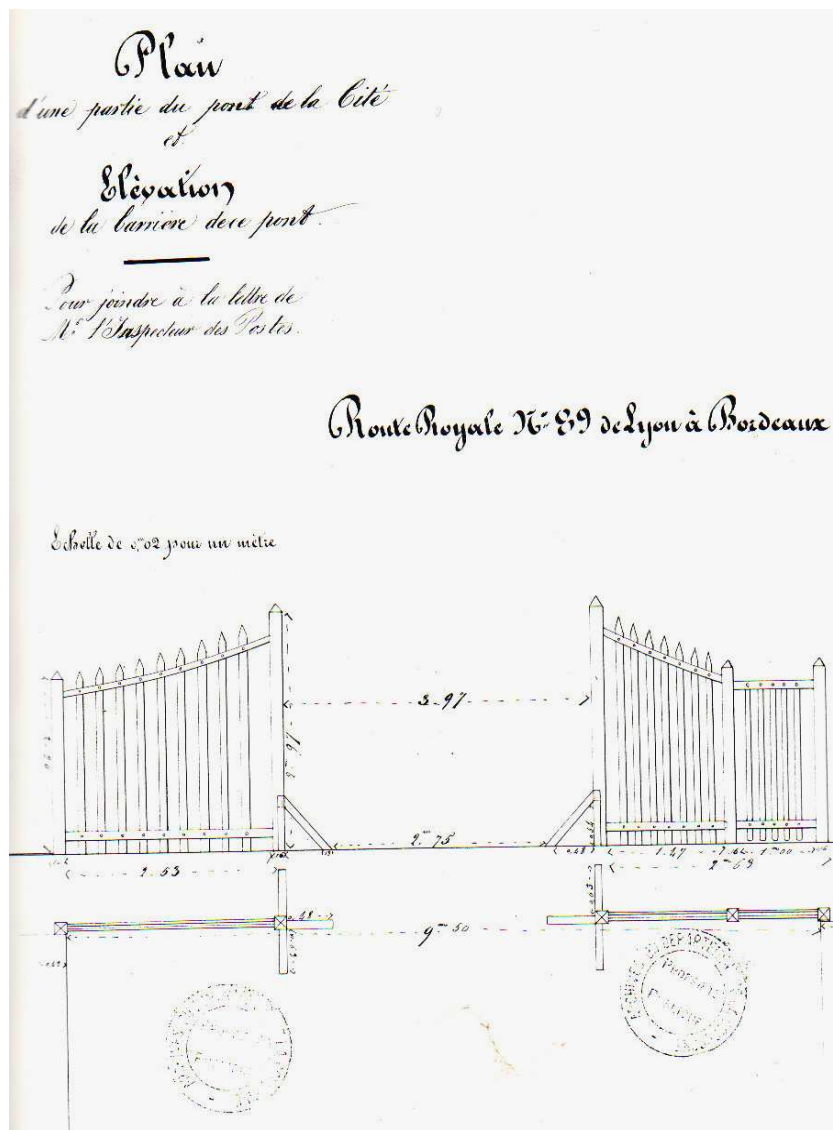
Ensuite, en mars 1783, une crue emmena trois arches. A la suite de cet événement, une ordonnance de M. Dupré de Saint-Maur, intendant de la Guyenne, et un arrêt du Conseil d'Etat commandent l'implantation d'un bac afin de rétablir dans les plus brefs délais le passage de la grande route. On construisit alors deux bateaux et un contrat d'affermage des droits, pour une année, fut signé avec Pierre Clédat, Jacques Chassein et Guillaume Boussavy. C'est en 1784 que le passage est rétabli sur le pont grâce à l'installation de deux travées en charpente de bois. Puis, en 1796, la voie a été élargie de deux mètres. Enfin, d'autres réparations ont lieu en 1801, 1806, 1812, 1826, 1828 et 1829. Tous ces aménagements et ces restaurations étaient coûteux et demandaient une surveillance constante. Ses raisons ont favorisé l'émergence d'un projet de construction d'un nouvel ouvrage, plus en aval.

En 1814, l'ingénieur en chef Lepère dépose un premier projet de construction d'un nouvel ouvrage à 343 mètres en aval. Puis, en 1825, une seconde étude est exposée. Il s'agit d'un ouvrage en pierre à trois arches de treize mètres d'ouverture. En réalité, le nouveau pont est commencé en 1832 et est terminé un an plus tard.



Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

L'entrepreneur Jean Gérard avait obtenu la concession du péage pour une durée de quinze ans. Pour empêcher les passages forcés et faciliter le péage, il fit installer une barrière à l'entrée du pont du côté de la rive gauche.



Barrière du péage au pont de la Cité en 1844.

Source : J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

L'ouverture, de 2,75 mètres, obligeait les voitures à passer une par une ce qui engendra un accident en 1844. A cause de cet incident, l'accès est élargit à 3,97 mètres par un arrêté préfectoral. En 1848, la barrière fut retirée.

Malgré l'installation d'un nouveau pont, les riverains étaient nostalgiques de l'ancien. Du coup, une étude de réhabilitation de celui-ci fut demandée le 4 mars 1876. Les choses n'évoluèrent guère jusqu'en juillet 1882, date à laquelle les habitants de Coulounieix et de Périgueux adressèrent au Préfet de la Dordogne une pétition (**cf. annexe III, III, 1**). Le 26 février 1883, un rapport très détaillé montre que le réaménagement de ce pont n'a aucun intérêt. Mais le maire, M. Baylet ne compte pas en rester là puisqu'il demande la construction d'une passerelle pour piétons en utilisant les piles de pierre du vieux pont.

Le 22 août de la même année, une étude très détaillée est déposée par l'ingénieur en chef Roman, au nom de l'administration des Ponts et Chaussées. Le 15 octobre 1890, le maire de Périgueux adressa une lettre au Préfet dans laquelle il refusait la construction de cette passerelle pour des raisons financières. Enfin, peu de temps après, le maire tente une nouvelle fois de faire rénover son pont mais en vain.

Après ce nouvel échec, le pont médiéval venait de disparaître à jamais au profit du pont de la cité encore existant aujourd'hui puisqu'il sert de passage entre Coulounieix-Chamiers et Périgueux.

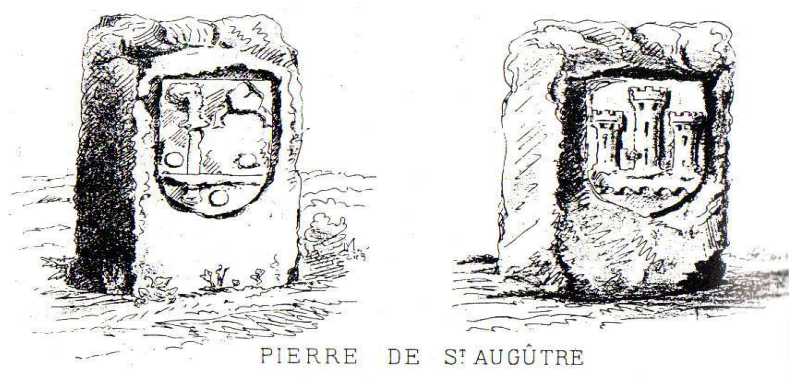
3. Les trois bornes de juridiction

Régulièrement des conflits éclatent entre les Consuls, le Comte du Périgord ou les Evêques à propos des droits de justice.

Le 11 mars 1287, la Municipalité de Périgueux élargit sa juridiction et utilise comme bornes des repaires tels que l'Eglise de Coulounieix. En 1322, les limites sont à nouveau modifiées en raison des nombreuses contestations. Ces évolutions n'engendrent aucun changement puisqu'en 1342 les Consuls et le chapitre de Saint Front sont en procès toujours à cause des droits de justice. Du coup, la juridiction est une nouvelle fois délimitée en fonction des dix-sept paroisses de la ville et de la banlieue dont une portion de Trélissac, de Bassillac, d'Atur et de Coulounieix. En 1382, les choses n'ont guère progressé puisqu'un nouveau procès éclate entre l'évêque de Périgueux, Pierre Tison, et la communauté. Ce procès débouche le 20 octobre 1491, sur un contrat obligeant l'implantation de bornes gravées, d'un côté des armes de la ville et de l'autre de celles de l'évêque.

Aujourd'hui, il reste trois bornes de juridiction sur la commune de Coulounieix-Chamiers : la pierre Saint-Augûtre (cf. fiche descriptive n°11), la pierre Panlaire (cf. fiche descriptive n°12) et la pierre du Cerf (cf. fiche descriptive n°13).

La première borne se trouve au Musée du Périgord depuis 1961. Sa propriétaire, Madame l'Amiral Pradier, en a fait don à la Société Historique et Archéologique du Périgord qui a décidé de la conserver dans ce musée afin d'éviter toute dégradation. Il s'agit de la pierre de Saint-Augûtre. Elle tire son nom de la chapelle de Saint-Augûtre puisqu'elle se trouvait près de celle-ci c'est-à-dire à proximité du Saut-du-Chevalier, sur la route de Bordeaux. Il s'agit d'une borne de l'ancienne juridiction de la seigneurie de Périgueux. Elle est sculptée d'un côté d'un écusson contenant les armes de la ville de Périgueux et de l'autre des armes de l'évêque de Périgueux, Pierre Tison. Il fut évêque de Périgueux de 1349 à 1384.



Dessin de l'Abbé Brugière.

Source : *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, Tome IX (1882)



Pierre de Saint-Augûtre :
Face sculptée des armes de la Ville.

Un culte est voué à cette pierre. En effet, les enfants malades sont amenés au contact de celle-ci dans l'espoir d'une guérison.



La seconde borne appelée « Pierre Panlère » est toujours en place près du village de Peyrelade. Elle se situe au point de rencontre des paroisses et des communes de Coulounieix, Razac, Coursac et Marsac.

La tradition veut que chaque année, les curés des quatre paroisses se rendent en procession auprès de cette pierre. Une fois la cérémonie terminée, une table est posée sur cette pierre et les curés partagent un repas. Les gravures de cette borne ont beaucoup souffert : les armes de l'évêque ont complètement disparu. En ce qui

concerne les armes de la ville, elles sont bordées d'un cadre quadrangulaire.

La troisième est découverte en août 1983 par Serge Avrilleau, éclairé par Bertrand Flourez. Celle-ci se situait dans le lit du Cerf : la tête était brisée au niveau du blason. Toutefois, la partie détachée avait été conservée et les armes de la ville de Périgueux étaient reconnaissables.

Pierre du Cerf

Elle semble avoir été faite comme celle de Saint-Augûtre puisque les armes de la ville sont gravées dans un écusson. Cette pierre nommée « Pierre du Cerf » a été restaurée par la municipalité de Coulounieix-Chamiers et se situe aujourd'hui dans la cour du centre social.

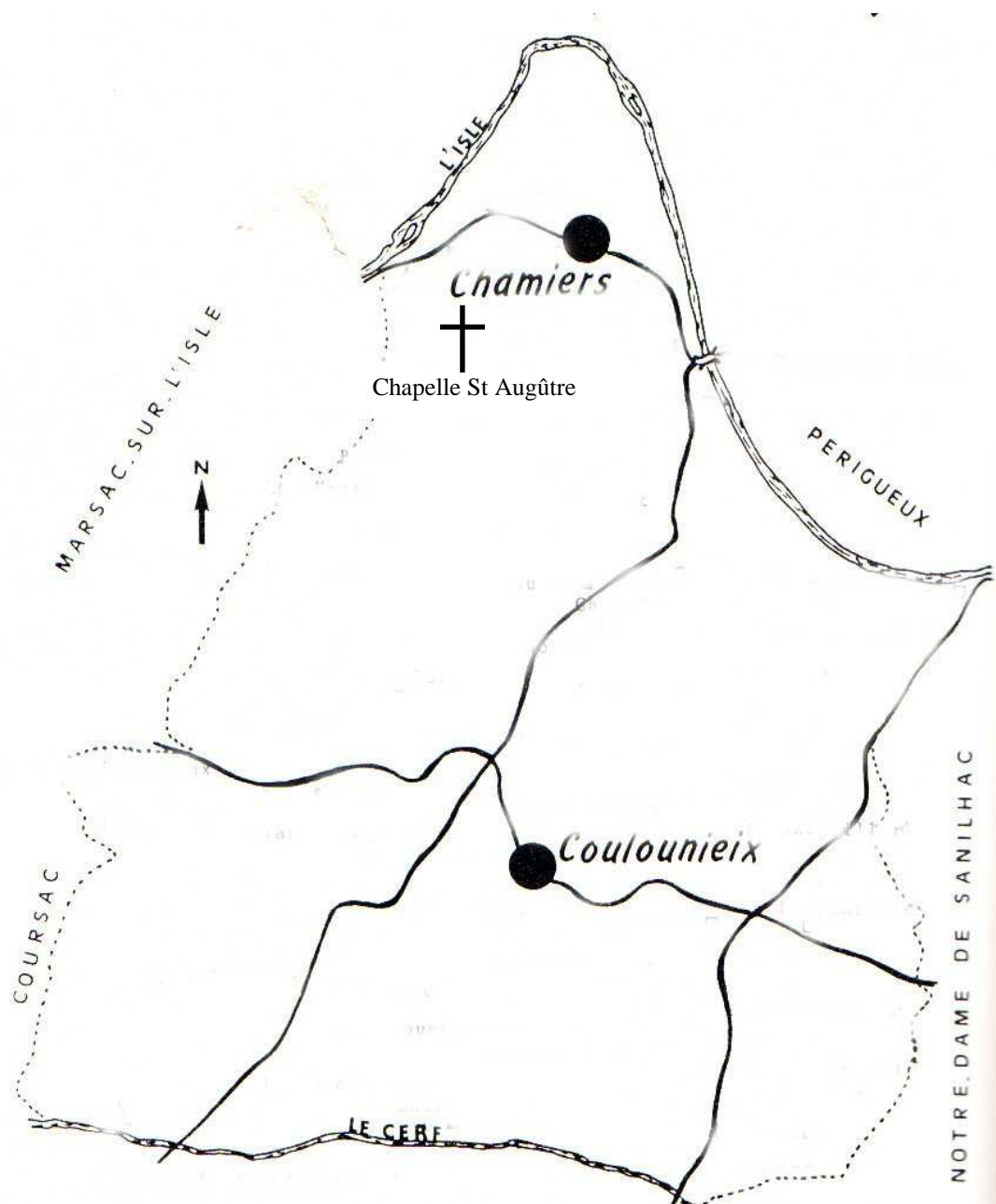


Ces bornes de juridiction du XV^e siècle constituent un patrimoine archéologique incontournable de part leur rareté.

E. Le patrimoine archéologique de l'époque moderne

Il existe également des vestiges archéologiques de l'époque moderne sur la commune de Coulounieix-Chamiers.

Répartition des éléments archéologiques de l'époque moderne



Source : Fond de carte, J.-C. Carrère, *Coulounieix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

1. La chapelle Saint-Augûtre (cf. fiche descriptive n°14)

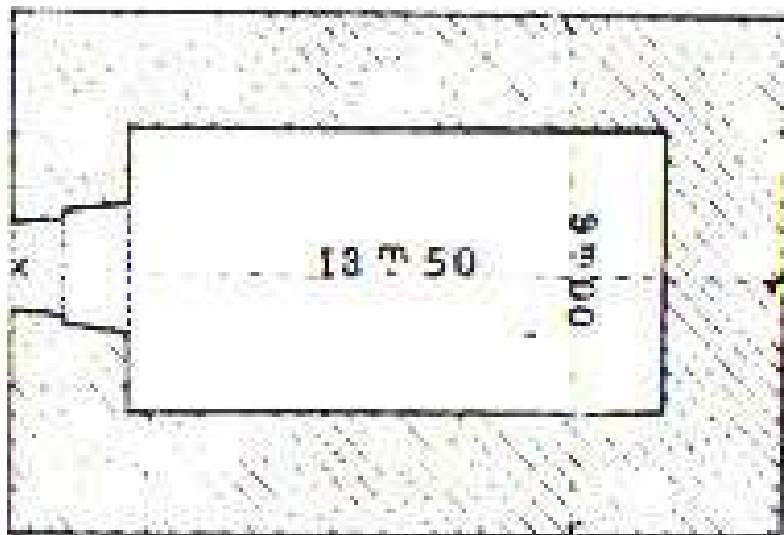
Les vestiges de cette chapelle se situent sur le coteau de Saint-Augûtre c'est-à-dire sur la rive gauche de l'Isle, à proximité du Saut-du-Chevalier et de Marsac (cf. **carte des zones archéologiques, point n°5**).



Vestige de la chapelle

A l'origine, cette chapelle nommée « Saint-Augûtre » est dédiée à Saint-Augustin. Elle est de taille modeste puisqu'elle mesure 13,50 mètres sur 9 mètres et est déjà en ruine à la fin du XVIII^e siècle. Elle a probablement été un lieu

de pèlerinage pour les enfants malades.



Plan selon l'Abbé Brugière.

Source : *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, Tome IX (1882).

Le domaine de Saint-Augûtre est légué en 1674 par Jean de Labermondie, archidiacre et chanoine de la cathédrale, aux frères Jésuites du collège de Périgueux. En échange, ces derniers doivent assurer une mission à Thonac, à Montignac, à Fanlac et à Granges tous les deux ans.

Cette chapelle a longtemps appartenu à Marsac. Une borne se dressait près d'elle : la pierre dite de Saint-Augûtre. Quand la chapelle est tombée en ruines, son autel a été transporté dans l'église de Marsac pour que les pèlerinages puissent continuer. Les enfants malades sont roulés sur la pierre de cet autel et leurs vêtements sont laissés sur place pour les pauvres.

2. La voie royale

L'actuelle R.N. 89 n'a pas toujours eu le même tracé. En effet, ce dernier a souvent changé entre le Moyen-Age et le XVIII^e siècle.

La première route, après avoir traversé le pont de la cité, suivait la rive gauche de l'Isle. Progressivement, cette voie est aménagée avec l'installation de relais et de bureaux de poste.

Au XVII^e siècle, la route reliant Périgueux à Bordeaux suivait la rive gauche et passait par les relais de Montanceix, des Cinq-Ponts, de Mussidan, du Petit-Palais et de Libourne. Toutefois, les grands courriers ne circulaient pas sur cet itinéraire et ne passaient pas par Périgueux. En effet, pour se rendre de Limoges à Bordeaux, ils traversaient Chalus, Saint-Pardoux-la-Rivière, Cercles, Ribérac, Saint-Privat-des-Près, Saint-Aulaye, La Roche-Chalais, Coutras et Libourne.

En 1750, la vieille route Limoges-Bordeaux est abandonnée. Elle passe désormais à Périgueux. A la sortie de la ville, il fallait franchir le vieux pont de la cité et se dirigeait vers Libourne en passant par les relais de Maraval, de Grignols, des Cinq-Ponts, du But et du Mussidan. Ensuite, la route rejoignait le tracé actuel avec un relais à Montpon et à Cousseau. Une fois le vieux pont de la Cité franchit, cette route passait derrière Castel-Fadèze et se dirigeait vers la Peyrouse. Actuellement, il est possible de se rendre compte de ce tracé puisque l'ermitage, bâtiment existant déjà à l'époque, possède un angle arrondi. Cet angle a

probablement été fait de la sorte pour faciliter le passage des charrettes allant vers Castel-Fadèze.

La route Périgueux-Bordeaux



Source : J.-C. Carrère, *Coulounièix-Chamiers, Histoire et Histoires* (1988)

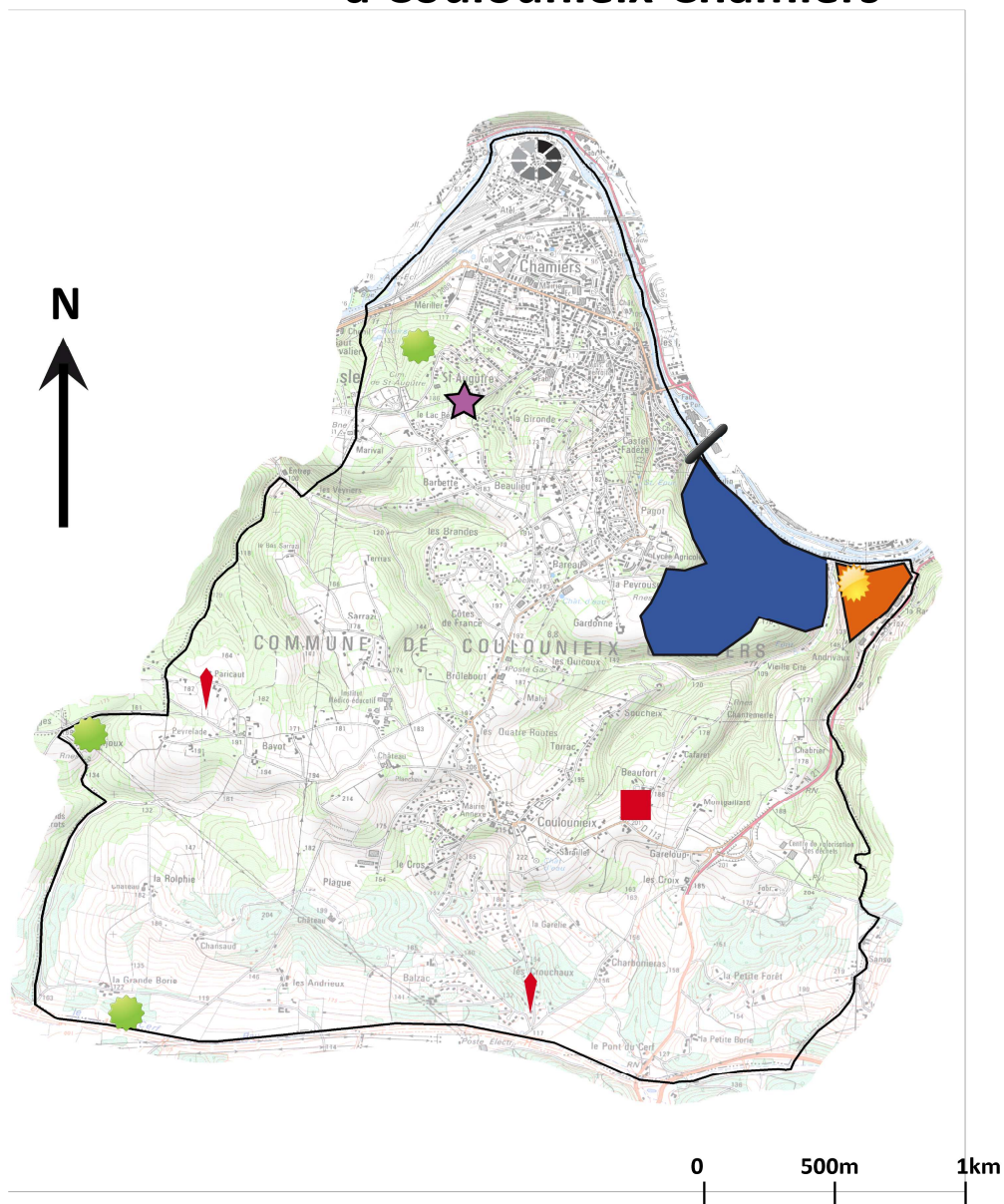
L'itinéraire actuel qui se dirige vers le sud-ouest, qui passe à proximité de Plague et des Andrieux, est le chemin des diligences du XVIII^e siècle. Des cartes datant de la fin de ce siècle

révèlent une autre route menant à Bordeaux. Une fois l'Isle traversée, cette dernière longeait la côte de la Rampinsolle et rejoignait ensuite le tracé de 1750 près de Maraval. Après un certain nombre de changements, une route est définitivement établie en 1784. Le tracé de cette dernière correspond au tracé de l'actuelle R.N. 89.

Pour conclure, nous pouvons dire que le patrimoine archéologique sur la commune de Coulounieix-Chamiers regorge de sites importants témoignant d'une occupation lointaine et soutenue jusqu'à nos jours. Malheureusement, une partie des sites est privée et l'autre a quasi voire totalement disparue. En ce qui concerne le cluzeau, il semble difficile de le valoriser de part son état général. De ce fait, seules les bornes de juridiction pourraient faire l'objet d'une valorisation particulière.






F. Localisation du patrimoine archéologique

Localisation du patrimoine archéologique à Coulounieix-Chamiers



Le patrimoine archéologique:

I. De la préhistoire à la période antique:

-  oppidum d'Escorneboeuf
-  oppidum de la Curade
-  Villa
-  Temple supposé de Beaufort
-  Colonnes réemployées du temple de Beaufort

II. Du Moyen Age à l'époque moderne:

-  abri sous roche)
-  Pont médiéval
-  bornes de juridictions
-  chapelle St Augütre

Source: IGN 1/25000e
fond de carte: AGRN
25.02.2010
Réalisation groupe